

EAU POTABLE

**Fin de calvaire
à Yocoboué**

FILIÈRE MANGUE

**180 000 tonnes par
an, 3^{ème} fournisseur
du marché européen**

M^e BRIGITTE MENSAH

**La détermination
d'une avocate
non-voyante**

ZONE INDUSTRIELLE PK 24

**Les travaux achevés
à 95 %**

PLUS LOIN AVEC...

Amadou Koné
Sur les ambitions du
secteur des transports



COLLÈGES DE PROXIMITÉ

Quand l'école va vers les communautés

SOMMAIRE

RÉSULTATS & IMPACTS 4

Filière mangue : 180 000 tonnes par an, 3^{ème} fournisseur du marché européen

Système bancaire : 666 agences et 934 guichets automatiques en 2017

Fistule obstétricale : 85 % de taux de guérison

Appui au secteur agricole : 6 500 km de pistes rurales réhabilitées

Ecole Ivoirienne pour les Sourds : une opportunité pour l'insertion socio-professionnelle

Eau potable : fin de calvaire à Yocoboué

Ciment : une production en hausse de 1 million de tonnes

GROS PLAN 8

Collèges de proximité : quand l'école va vers les communautés



EN ACTION 12

M^{re} Brigitte Mensah : la détermination d'une avocate non-voyante

Abobo Baoulé : un exemple de salubrité et d'hygiène

SUR LE TERRAIN 13

Zone Industrielle de Akoupé-Zeudji PK 24 : les travaux achevés à 95 %



PLUS LOIN AVEC ... 14

Amadou Koné sur les ambitions du secteur des transports

ARRÊT SUR IMAGES 15

3 QUESTIONS À ... 16

Sié Abou Ouattara, Directeur Général des Impôts



MENSUEL D'INFORMATIONS
DU CENTRE D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Bakary SANOGO

Directeur du Centre d'Information
et de Communication Gouvernementale
(CICG)

COMITÉ DE RÉDACTION

CICG

CONCEPTION - ÉDITION

CICG

Reproduction interdite sans autorisation préalable.



République de Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 22 51 14 38 - Fax : (225) 22 41 11 16

01 B.P. 12 243 Abidjan 01

Deux-Plateaux Vallon, Cité « Résidence Colombe »

Villa n° 27, îlot n°176

Courriel : info@cicg.gouv.ci



www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.official



[gouvcivideo](https://www.youtube.com/gouvci)



[gouvci.official](https://www.instagram.com/gouvci.official)

Le développement rural : le véritable enjeu des élections locales



Par **BAKARY SANOGO**

Directeur du Centre d'Information et de Communication Gouvernementale - CICG

De par les thématiques développées pendant la campagne, l'on peut affirmer que le développement rural constituait le véritable enjeu des élections régionales et municipales ivoiriennes du 13 octobre 2018. Chose compréhensible, vu que la majorité des conseils régionaux et municipaux ont pour champ d'action les zones rurales. Là où vivent les paysans, une cible d'environ 49,70 % de la population qui porte l'économie du pays.

Les préoccupations des candidats et électeurs tournaient autour de l'accès aux services sociaux : eau potable, santé, éducation, électricité, etc. On promettait ou sollicitait des écoles primaires, des "pompes villageoises", des châteaux d'eau, l'électrification, l'amélioration des pistes rurales, l'augmentation du prix d'achat des produits agricoles, etc.

L'enjeu, au-delà du positionnement des partis politiques, se résumait aux conditions de vie des populations ; une préoccupation en droite ligne avec la politique de développement rural du gouvernement.

C'est en cela que le Président de la République, Alassane Ouattara, exprimait, le jour des élections, l'espoir de voir élire des personnes compétentes pour amplifier l'action publique. Les communes et conseils régionaux assurant un prolongement de l'action gouvernementale. Le Premier Ministre, Amadou Gon Coulibaly, ne disait pas autre chose lorsqu'il rappelait, dans une déclaration d'après-élections, que la question centrale demeurait le développement socio-économique.

En indiquant cela, l'exécutif ivoirien réaffirme sa détermination à améliorer les conditions de vie des Ivoiriens, de manière générale, et surtout celles de cette frange de la population qui a toujours porté l'économie du pays.

En matière de développement rural, il faut certes faire davantage, mais l'on note que des efforts ont été faits de 2011 à 2018 pour mettre à disposition des services

sociaux. Il en est de même pour le reversement de plus de revenus aux producteurs agricoles.

Pour ce qui est des services sociaux, le gouvernement a essentiellement ciblé les zones rurales. Dans le secteur de l'eau, ce sont 2 250 nouvelles localités qui ont été desservies en eau potable de 2010 à 2017. Les 9 000 habitants de Yocoboué (Région du Lô-Djiboua), qui ont récemment bénéficié d'un château d'eau, après 34 ans d'attente, sauraient témoigner de l'impact de cet ouvrage sur leur vie.

En matière d'électricité, 4 469 localités ont été électrifiées en 2017, contre 2 847 en 2011, soit une croissance de 57 %. Et 400 000 ménages ont bénéficié de branchements sociaux de 2014 à 2018, grâce à un paiement initial de 1 000 FCFA. Grâce au barrage de Soubré, les 15 000 habitants des villages de Petit Guéyo, Petit Mayo et Kpéhiri (Région de la Nawa), savourent aujourd'hui le bonheur d'avoir de l'électricité.

Dans le secteur éducation, 12 655 salles de classes primaires ont été construites en milieu rural entre 2013 et 2017. Et, grâce aux 127 collèges de proximité construits en zones rurales de 2015 à 2017, les élèves

vivent désormais dans un rayon moyen de 5 km de la zone d'implantation des établissements, contre 20 km auparavant.

Volet santé, 300 centres ont été construits et équipés de 2012 à 2016. Comme résultats, 68 % de la population vivaient à moins de 5 km d'un centre de santé en 2017, contre 44 % en 2012. On note

aussi que la mortalité infantile est passée de 112 décès pour 1 000 naissances en 1998 à 60 décès pour 1 000 en 2016. En outre, la Côte d'Ivoire est déclarée "pays libre de polio". Aucun cas de poliomyélite n'a été enregistré depuis juillet 2011.

Dans le secteur agricole, le total des revenus distribués au monde agricole est passé de 3 400 milliards de FCFA en 2012, à 6 400 milliards de FCFA en 2017, soit un taux d'augmentation de 88 %. Résultat : le taux de pauvreté a enregistré une baisse en milieu rural depuis 1998, passant de 62,5 % en 2008 à 56,8 % en 2015.

C'est dire la place prioritaire du développement rural à l'agenda du gouvernement qui espère voir les élus renforcer son action sociale dans leurs localités. Cela est possible s'ils font preuve de créativité et surtout s'ils associent les populations à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets de développement.

Le total des revenus distribués au monde agricole est passé de 3 400 milliards de FCFA en 2012, à 6 400 milliards de FCFA en 2017, soit un taux d'augmentation de 88 %.

Filière mangue

180 000 tonnes par an, 3^{ème} fournisseur du marché européen

Avec une production d'environ 180 000 tonnes par an, la mangue fraîche est le 3^{ème} fruit exporté par la Côte d'Ivoire. Le pays en est le 3^{ème} fournisseur du marché européen, avec 32 400 tonnes annuellement. Au niveau national, les difficultés d'écoulement liées à l'étroitesse du marché intérieur et les maladies des fruits provoquent le pourrissement de près de 40 % de la production.

Pour vitaliser la filière mangue, 3^{ème} culture de rente, après le coton et l'anacarde dans le nord du pays, le gouvernement a lancé en 2015 une campagne phytosanitaire d'un coût de 1,7 milliard de FCFA, en vue de traiter 20 000 ha de vergers et de lutter contre les mouches de fruits. A travers le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA), il a, en outre, financé l'installation de trois (3) unités de séchage à Korhogo, Boundiali et Ferké. Lesquelles produisent et commercialisent la mangue séchée, principalement destinée à l'exportation. La conjugaison de ces actions,

avec un encadrement des producteurs, a permis de réduire les obstacles à la production. Les actions mises en place contribuent aussi à réduire la pauvreté, notamment chez les femmes qui constituent la majorité des employés de la chaîne de transformation. L'industrialisation a redynamisé la filière avec la restauration des anciens vergers et la création de nouvelles plantations. Une bonne perspective pour les producteurs et les industriels désireux de développer d'autres gammes de produits finis. Face au dynamisme du secteur, ces acteurs s'organisent pour la création d'une interprofession. ■

T é m o i g n a g e s

Mariam Honé née Traoré, commerçante à Korhogo

Désormais, je vends directement à l'usine

« Avant l'installation des usines, je me rendais à Abidjan pour vendre mes mangues. Désormais, je les cède directement à l'usine. Ce qui est vraiment bénéfique pour moi ».

Yaba Bakayoko, productrice à Boundiali

Je m'en sors très bien

« Par le passé, je ne gagnais pas grand-chose et beaucoup de mes mangues pourrissaient au champ. Depuis que je les vends à l'usine de séchage, je m'en sors très bien ».

Amadou Tanou, producteur à Boundiali

Je suis en train de construire ma maison

« Grâce à l'usine de séchage de Boundiali, je suis en train de construire ma maison, car mon revenu a augmenté. Je cherche à développer ma production pour avoir des mangues de bonne qualité et augmenter mes revenus ».

Sali Diarrassouba, employée dans une usine à Korhogo

Je suis financièrement autonome

« L'usine de mangue est une chance pour nous. Cela m'a rendue financièrement autonome, me permettant de bien m'occuper de mes enfants ».

Système bancaire

666 agences et 934 guichets automatiques en 2017

Les efforts conjugués de l'Etat et des banques ont accru l'utilisation des services bancaires et le renforcement de l'inclusion financière en Côte d'Ivoire. Ainsi, le taux de bancarisation est passé à 19,7 % en 2016, contre 7,1 % en 2007. En 2016, 2 905 534 comptes bancaires étaient actifs et le taux d'utilisation des services financiers passait de 13,6 % en 2007 à plus de 48 %.

Ces résultats positifs découlent, d'une part, des actions de sensibilisation par le Trésor Public auprès des particuliers et petits groupements sociaux à l'utilisation des services bancaires et, d'autre part, du dynamisme du secteur. En 2017, on dénombrait 30 banques et établissements financiers, contre 25 en 2012. Quant au réseau bancaire, il comptait 666 agences et 934 guichets et distributeurs automatiques de billets. Les ressources collectées se sont élevées à 9 507 milliards de FCFA. Quant au crédit à l'économie, il s'est établi à 4 718 milliards de FCFA en 2017, dont 27 % au profit des Petites et Moyennes Entreprises (PME). ■

Fistule obstétricale

85 % de taux de guérison

Le projet "prévention et prise en charge des fistules obstétricales", initié par la Côte d'Ivoire et ses partenaires, a permis d'enregistrer un taux de guérison de 85 % des femmes opérées de 2016 à août 2018, contre 75 % sur la période 2012-2016.

Le gouvernement ivoirien est engagé à éradiquer la fistule obstétricale et à aider les victimes à retrouver leur dignité, par la prévention, le traitement chirurgical et la réinsertion socio-économique. Ainsi, depuis 2012, le projet "prévention et prise en charge des fistules obstétricales" a permis l'opérationnalisation de 7 centres de prise en charge gratuite et la formation de 128 chirurgiens et gynécologues spécialisés. En outre, 2 890 femmes ont été opérées et guéries. Mieux, 675 femmes guéries ont bénéficié d'un accompagnement pour démarrer une activité génératrice de revenus. « Je ne me sens plus honteuse », témoigne une ancienne porteuse de fistule, du prénom de Sara. ■



Les Brèves du Développement

Méningite A : le vaccin gratuit pour les enfants de 0 à 9 mois

Depuis août 2018, le vaccin contre la méningite A est gratuit dans tous les centres de santé publics pour les enfants de 0 à 9 mois. Ce vaccin fait désormais partie des vaccinations de routine du Programme Elargi de Vaccination (PEV). L'objectif est de réduire les risques d'épidémies et la mortalité infantile liées à la méningite A.

Industrie automobile : une unité d'assemblage de minibus installée à Abidjan

Une unité d'assemblage de minibus a été installée en août 2018 au centre de montage automobile de la Société des Transports Abidjanais (SOTRA). Fruit d'un partenariat avec le constructeur italien Iveco, cette unité, d'une capacité de production annuelle de 500 minibus, va générer 500 emplois directs.

Electricité : la réhabilitation du réseau électrique lancée

Le Projet de Développement et de Réhabilitation du Réseau Electrique de Côte d'Ivoire (PRODERRCI) a été lancé en juillet 2018 à Dabakala (Région du Hambol). Il va améliorer l'accès à l'électricité dans quatre grandes zones du pays : Nord-Est ; Centre-Nord ; Centre-Ouest et Ouest. Le PRODERRCI permettra, entre autres, la réalisation de 1 685 km de lignes haute tension, et la construction ou la réhabilitation de 26 postes haute tension.

Douanes : un nouveau scanner pour renforcer le contrôle à Ouangolodougou

Le bureau des douanes de Ouangolodougou (frontière Côte d'Ivoire-Burkina Faso) a été doté d'un scanner à rayons X, en août 2018. Cet outil permet une vérification rapide et efficace des cargaisons. Le poste de Ouangolodougou contrôle environ 650 000 tonnes de marchandises par an.

Appui au secteur agricole

6 500 km de pistes rurales réhabilitées

Le Projet d'Appui au Secteur Agricole en Côte d'Ivoire (PSAC) mis en œuvre par le gouvernement de 2014 à 2018 a bénéficié à plus de 150 000 petits exploitants agricoles dans les filières cacao, hévéa, palmier à huile, coton et anacarde.

L'enjeu du projet est de réduire la pauvreté chez les agriculteurs, à travers l'appui pour une meilleure productivité, l'amélioration de l'accès aux marchés par la réhabilitation des routes rurales et la formation des agriculteurs. Le bilan est positif, avec 47 000 hectares de plantations améliorées créées. On note aussi que 6 500 km de routes rurales ont été réhabilités pour faciliter l'écoulement des productions agricoles et la mobilité des populations. A cela s'ajoutent la construction de 11 centres de santé, de 11 écoles et le renforcement de capacités de 120 coopératives issues des cinq filières. Pour Abdoulaye Berté, secrétaire exécutif de l'Interprofession du Palmier à Huile, le PSAC a contribué à redynamiser son organisation. Mama Tuo, cultivatrice de coton, qui a reçu deux bœufs dans le cadre du projet, note, pour sa part, une nette amélioration de ses revenus. Le PSAC, d'un coût de 75 milliards de FCFA, a été cofinancé par la Côte d'Ivoire et des partenaires au développement. ■

18 600 producteurs formés aux bonnes pratiques agricoles

Le bilan du volet cacao du PSAC est encourageant pour la Côte d'Ivoire, premier producteur mondial. Dans l'optique d'une production cacaoyère durable, le projet a permis le renouvellement et l'assainissement d'une partie du verger. En effet, 13 879 hectares de vieux vergers ont été remplacés et 20 135,5 hectares de matériel végétal amélioré ont été mis à la disposition des producteurs. Pour lutter contre la maladie du Swollen shoot, 11 171 hectares de vergers infectés ont été arrachés. Les propriétaires de ces plantations ont été accompagnés par le projet qui leur a remis plus de 1,5 million de plants et des semences de produits vivriers. A cela, il faut ajouter la construction d'une unité de production de fèves enrobées, d'une serre pour la production de plants et de réseaux d'irrigation. Enfin, 18 557 producteurs, dont 885 femmes, ont été formés aux bonnes pratiques agricoles.

Ecole Ivoirienne pour les Sourds

Une opportunité pour l'insertion socio-professionnelle

Ce sont 1 319 élèves, dont 513 filles, qui ont été formés à l'Ecole Ivoirienne pour les Sourds (EcIS) de 2012 à 2018. L'institution prend en charge des enfants déficients auditifs de 4 à 15 ans. Ils y reçoivent un enseignement préscolaire et primaire, et une formation préprofessionnelle en pâtisserie, couture et menuiserie.

La surdité n'est pas une fatalité pour Innocente Assié. Après son parcours à l'Ecole pour les Sourds, elle poursuit une formation en couture. Désormais propriétaire d'un atelier de couture qui emploie 6 personnes, Innocente confirme la devise de l'école : « *Sourd, je peux tout faire sauf entendre* ». Pour Jacques Koffi, l'EcIS a facilité l'intégration de son fils malentendant au système éducatif classique jusqu'à l'obtention du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC). Créée en 1974, l'institution s'inscrit dans la politique d'éducation inclusive promue par le gouvernement, en vue d'améliorer les conditions de vie des citoyens en situation de handicap. ■



Eau potable

Fin de calvaire à Yocoboué pour 9 000 personnes

L'attente aura duré 34 longues années. La réhabilitation du système d'alimentation en eau potable à Yocoboué, chef-lieu de sous-préfecture dans la région du Lôh-Djiboua, a mis fin au calvaire des 9 000 habitants de la localité.

Désormais à Yocoboué, il y a de l'eau de bonne qualité et en permanence dans les robinets. Le débit de production d'eau potable, qui était jusque-là de 72 m³/j est passé à 350 m³/j. L'inauguration de l'ouvrage, le 14 juillet 2018, a eu lieu dans une liesse populaire. « Nous sommes soulagés, notre joie est grande. Nous disons merci au gouvernement », se réjouit Jacques Grah, ressortissant de Yocoboué. Cette action de développement est très appréciée par les habitants de la localité, notamment les femmes qui parcouraient des kilomètres pour s'approvisionner en eau. Selon l'honorable Nadine Gnéba, député de Yocoboué-Lozoua, avec cette réalisation, c'est un nouveau jour qui se lève sur la localité. « Nous n'avons pas de mots assez forts pour traduire notre reconnaissance au Président de la République Alassane Ouattara et au Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly », dit-elle. Le projet qui a coûté 480 millions de FCFA a été réalisé dans le cadre du Programme "Eau Pour Tous". ■

Ciment

Une production en hausse de 1 million de tonnes

Le secteur du ciment a repris des couleurs en Côte d'Ivoire. Les mesures gouvernementales en faveur de la mise en service de nouvelles unités de production lui ont donné un regain de vitalité. La production nationale est passée de 2,5 millions de tonnes en 2015 à 3,5 millions de tonnes en 2017.

Ruptures de stocks, flambée des prix, etc. Il y a trois ans, l'industrie du ciment était en crise. Pour répondre à la demande croissante liée aux grands chantiers de l'Etat et autres projets privés, les industriels ont dû porter leur possibilité de production à 7,2 millions de tonnes en 2017. Pour cela, il leur a fallu investir plus de 73 milliards de FCFA. Avec un chiffre d'affaires de 219 milliards en 2017, la contribution du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), y compris l'industrie du ciment, au Produit Intérieur Brut (PIB) avoisine les 5 %. Elle était de 3,6 % en 2015. Le dynamisme du secteur se traduit par l'implantation en cours de 7 nouvelles unités. Ce qui portera la capacité de production installée à 9,4 millions de tonnes/an d'ici à 2019. ■





Collèges de proximité Quand l'école va vers les communautés

Réduire les disparités scolaires entre les villes et les villages par la construction de collèges de proximité en zones rurales. C'est l'action engagée par le gouvernement depuis 2015. Elle a permis à plus de 42 000 élèves des zones rurales de poursuivre leurs études secondaires dans de meilleures conditions, grâce aux établissements implantés dans les localités. Un véritable soulagement pour de nombreux parents d'élèves.

« **A**utrefois, nous étions angoissés, lorsque nos enfants devaient partir au collège en ville, loin de nous. En plus des fournitures scolaires, il fallait assurer le loyer pour ceux qui n'avaient pas de tuteurs, de l'argent pour la nourriture et toutes les autres charges. Maintenant qu'il y a un collège, ici, dans notre village, nous avons moins de soucis », se réjouit Nanan Loukou, chef du village de Languibonou, une sous-préfecture située sur l'axe Bouaké-Béoumi, au centre de la Côte d'Ivoire. Les 534 élèves de ce collège de proximité, répartis dans les classes allant de la 6^{ème} à la 4^{ème}, vivent pour la plupart, dans un rayon de 5 km, conformément à l'un des critères d'érection des collèges de proximité. Avant l'ouverture de cet établissement à la rentrée scolaire 2015-2016,

les élèves admis en classe de 6^{ème} étaient affectés à Béoumi, Botro ou Bouaké, à plus de 20 kilomètres. La politique du gouvernement de rapprocher les collèges des zones rurales est salubre, estime Sabine Amino Amani, mère d'une élève en classe de 6^{ème}. Cela donne aux parents la possibilité de suivre l'éducation de leurs enfants. « Nos enfants étaient exposés à beaucoup de risques en allant en ville, loin de nous : alcool, drogue, abandon de l'école et surtout grossesses prématurées pour les filles. Autant de vices qui les détournent de leurs études », indique-t-elle. Et de se rappeler la triste histoire de cette jeune élève, vivant chez une tutrice à Béoumi.

L'élève est revenue pour les congés de Pâques à Languibonou avec une grossesse de quatre mois. Selon le Directeur de Cabinet-adjoint du ministère en charge de l'Éducation Nationale, Raoul Koné, « les élèves issus des zones rurales sont en général d'un bon niveau. Mais, le fait d'être orientés dans des collèges éloignés de leurs parents concourt souvent à leur échec, et même à leur éjection du système éducatif.

127 collèges de proximité ont été construits de 2015 à 2017, sur l'ensemble du territoire national.

Ce qui n'incite pas les parents à envoyer les autres enfants à l'école ». Dans l'ensemble, les collèges de proximité sont bien accueillis par les communautés et les élèves. L'adhésion des parents à cette initiative du gouvernement se traduit sur le terrain par



Défis : Mise à disposition d'enseignants en nombre suffisant

Au nombre des défis à relever, il y a la mise à disposition d'enseignants en nombre suffisant pour assurer les cours dans toutes les matières. La mobilisation des collectivités locales pour la construction de plus de collèges renforcerait la politique du gouvernement. En outre, les communautés doivent s'impliquer davantage par la mise à disposition de logements pour les enseignants et la sensibilisation des parents à la scolarisation de leurs enfants, notamment des filles.

une bonne collaboration avec les responsables éducatifs. On note une forte implication dans le suivi de leurs enfants, soutient la principale du Collège Moderne de Languibonou, Chiaba Yvonne Koné : « Ils viennent très nombreux aux réunions et passent souvent au collège pour échanger avec les encadreurs. C'est très encourageant ». Pour les élèves eux-mêmes, la proximité du collège est un facteur de réussite, témoigne Nafi Diomandé, en classe de 5^{ème} au collège de Dualla, une sous-préfecture située à 25 km de Séguéla. « Depuis que je suis au collège de Dualla, auprès de mes parents, j'ai de meilleurs résultats ». En effet, pour la première année académique 2015-2016 des collèges de proximité, sur une base de 100 % d'inscrits

en classe de 6^{ème}, le taux d'admission en classe de 5^{ème} pour l'année scolaire 2016-2017, était de 95,4 %. Au total, 127 collèges de proximité ont été construits de 2015 à 2017, sur l'ensemble du territoire national, dans le cadre de la réforme du collège initiée par le gouvernement. Le développement de ces collèges réalisés par l'Etat et ses partenaires, les Conseils Régionaux ou les communautés locales, s'est avéré nécessaire pour réduire le déficit d'établissements au premier cycle du secondaire et pour améliorer les taux de réussite. Les établissements offrent aux élèves des zones rurales la chance d'accéder à l'enseignement secondaire et d'être dans de meilleures conditions d'étude, près de leurs parents. ■



Junette Konan
Elève en classe de 4^{ème}

« Étant orpheline de père, le fait d'aller au collège, ici, à Languibonou me permet d'être près de ma mère. C'est une source de motivation pour moi ».



Jean Kapeu
Elève en classe de 5^{ème}

« L'année dernière, lorsque j'étais à Séguéla, il était difficile pour moi de manger à midi. Cette année, je suis au Collège Moderne de Dualla, à 10 minutes de marche de la maison. Je rentre donc à la maison pour le repas de midi ».



Mariam Fofana
Parent d'élèves

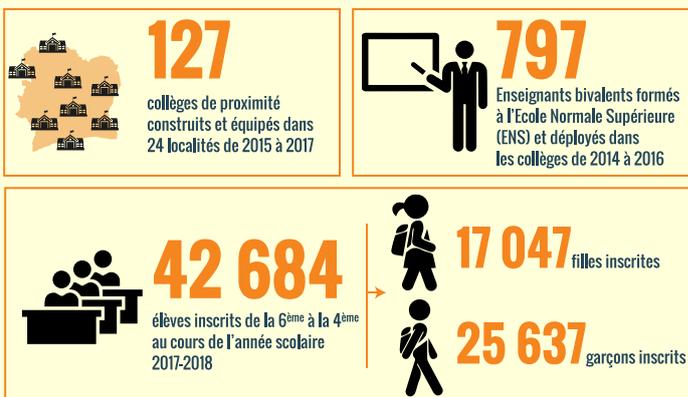
« Je suis soulagée que ma fille soit au collège de Dualla, à quelques pas du domicile familial. L'année dernière, elle vivait chez un tuteur à Séguéla qui a été muté dans une autre localité en pleine année scolaire ».

Collèges de proximité

Un facteur favorable à la scolarisation de la jeune fille

Fati Samassi est en classe de 4^{ème} au collège de proximité de Koumbala (Ferkéssédougou). Elle a obtenu une moyenne annuelle de 17,98 /20 en fin d'année scolaire 2017-2018. Comme elle, les filles tiennent le haut du tableau d'excellence au Collège Moderne Jacques Marchand de Nanbonkaha (Ferké), avec Sinata Soro et Alimata Yéo qui ont respectivement obtenu 17,36 et 16,75 de moyenne. Dans la majorité des établissements, les meilleures élèves brillantes sont célébrées en fin d'année scolaire, afin de montrer aux parents d'élèves en zones rurales que les filles, autant que les garçons, peuvent réussir à l'école. Leurs résultats scolaires contribuent à briser les barrières à la scolarisation des filles. ■

Les acquis au premier trimestre 2018



Taux de réussite de 2015 à 2017



L'enseignement secondaire plus accessible en zone rurale

C'est lors du Conseil des Ministres du 26 novembre 2013 que le gouvernement a adopté la réforme du collège, dont l'une des principales composantes porte sur la construction de collèges de proximité. Ceux-ci sont des établissements de petite taille situés en zone rurale. Le personnel enseignant et administratif est composé de 15 personnes au maximum, dont un chef d'établissement, un économiste, une secrétaire, 2 éducateurs et 10 enseignants. Ces collèges dispensent le même enseignement général, sauf que les professeurs, spécialement formés à cet effet, sont bivalents, c'est-à-dire qu'ils enseignent deux matières.

127 Collèges de Proximité sur l'ensemble du territoire national (2015-2017)

Abengourou	5	Boundiali	7	Man	7
Adzopé	7	Daloa	8	Minignan	1
Aboisso	10	Dabou	1	Mankono	2
Bondoukou	13	Duékoué	4	Odienné	4
Bongouanou	5	Ferkessedougou	5	San-Pedro	1
Bouaké 2	2	Guiglo	1	Touba	3
Bouaflé	8	Gagnoa	3	Séguéla	3
Boua	6	Korhogo	13	Yamoussoukro	8

Financement des collèges de proximité

- 49 collèges construits par le gouvernement, avec l'appui des partenaires au développement
 - 40 collèges par le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), sur financement de l'Agence Française de Développement (AFD)
 - 7 collèges par le Projet d'Urgence d'Appui à l'Éducation de Base (PUAEB), sur financement de la Banque mondiale
 - 2 collèges par l'American Institute for Research (AIR), sur financement de l'USAID
- 78 collèges construits par les Conseils Régionaux et les communautés locales

Perspectives majeures 2018

Le gouvernement prévoit de généraliser le principe des collèges de proximité, avec pour objectif de construire 500 établissements à l'horizon 2020.

- 200 sur financement de la 2^{ème} phase du Projet Education du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)
- 86 sur financement du Programme Compact Côte d'Ivoire du Millennium Challenge Corporation (MCC)
- 214 sur financement des Conseils Régionaux et des communautés locales

2 500 professeurs bivalents seront formés pour être affectés dans les collèges de proximité



“ J'attache du prix à l'éducation, car elle est non seulement la meilleure boussole pour la vie de nos enfants, mais aussi le socle du développement de notre pays... Je veux donner à toutes les filles et à tous les fils de notre pays le droit à une éducation et

une formation de qualité, qui leur permettent d'acquérir des connaissances et des compétences fondamentales. Ainsi, nos enfants pourront devenir des citoyens modèles, et participer pleinement à la vie de leur famille et de la Nation. ”

Extrait du discours du Président de la République de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, au séminaire sur l'École pour Tous, le 1^{er} avril 2015, à Abidjan.

M^{me} BRIGITTE MENS AH

La détermination d'une avocate non-voyante

6 août 2018, cérémonie de remise des Prix d'Excellence au Palais de la Présidence de la République de Côte d'Ivoire. A l'annonce du Prix pour la Valorisation des Compétences Féminines, la lauréate, aidée par une femme, avance lentement, mais d'un pas ferme. Il s'agit de Maître Brigitte Mensah, avocate, présidente d'association. Elle est non-voyante. C'est suite à une méningite que Maître Mensah perd la vue en 2004. Loin d'être ébranlée, elle reprend son cabinet et se spécialise en Droit des personnes en situation de handicap. Pour elle, « être en situation de handicap n'est pas un frein à l'évolution ».



En 2011, elle crée le Mouvement Ivoirien des Citoyens Handicapés (MICH), une association qui œuvre à l'égalité des droits et des chances, ainsi qu'à la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap. Le MICH a contribué, en 2014, à la ratification par la Côte d'Ivoire de la convention 61-106 des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. Le MICH a aussi milité pour permettre aux handicapés d'accéder à l'isoloir avec la personne de leur choix, lors des scrutins.

Maître Mensah a obtenu d'autres reconnaissances dont le "Prix du Courage et de la Détermination" du barreau de Côte d'Ivoire et la distinction "Femme Défenseur des Droits de l'Homme" de la Commission Nationale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire (CNDH-CI). ■



ABOBO BA OULÉ

Un exemple de salubrité et d'hygiène

Abobo Baoulé. Le visiteur qui s'y rend pour la première fois est tout de suite émerveillé. Rond-point fleuri, trottoirs peints en blanc, rues bitumées bordées d'arbres, constructions modernes et bien entretenues, etc. Ici, le paysage tranche avec celui des quartiers environnants, notamment par l'exceptionnelle propreté du cadre. Avec ses 4 000 habitants, le village a des allures de quartier résidentiel.

Ce cadre agréable est le résultat de l'engagement de la population à œuvrer pour son propre développement, à travers une gestion participative orchestrée par la chefferie. Celle-ci mène diverses activités génératrices de revenus servant à la gestion du village. « L'exploitation de nos différentes réalisations socio-économiques permet de financer les actions prioritaires de développement », explique Clotaire Yobou Nampé, membre de la chefferie. Abobo Baoulé a un dispositif interne de sécurité, une décharge aménagée, des écoles, une salle polyvalente, un espace dédié à la production d'attiéké, etc. Des projets sont également mis en œuvre pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes. La chefferie a réussi à édicter des règles de gestion du village et à les faire respecter. Ainsi, à propos de salubrité, Pauline Abouo, résidente du village, explique : « Tous les matins, dès 5 heures, un crieur appelle la population à sortir afin que chacun balaie devant chez lui ». Des efforts qui ne sont pas passés inaperçus. Le village a reçu plusieurs récompenses dont le Prix d'Excellence de la Promotion du Développement Rural, décerné par le Parlement Africain de la Société Civile Africaine en 2018. ■



Zone Industrielle de Akoupé-Zeudji PK 24

Les travaux achevés à 95 %

La vision du gouvernement de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020 se matérialise à travers le Plan National de Développement (PND 2016-2020) structuré autour de plusieurs axes, dont le développement industriel. A cet effet, il a initié le projet d'aménagement d'une parcelle de 62 hectares de la Zone Industrielle Akoupé-Zeudji PK 24 sur l'Autoroute du Nord.

Pour accroître l'offre d'espaces industriels et permettre aux opérateurs économiques d'avoir un cadre adéquat pour leurs activités, le gouvernement, par le truchement de l'Agence de Gestion et de Développement des Infrastructures Industrielles (AGEDI), a lancé les travaux d'aménagement de la Zone Industrielle Akoupé-Zeudji PK 24 pour répondre aux attentes des usagers de cette zone.

Un jour de septembre 2018. Direction PK 24, pour se faire une idée de l'avancement des travaux qui y ont cours. Il s'agit essentiellement des travaux de la première partie qui seront livrés à fin 2018. Le parcours se déroule sans encombre. La circulation est fluide sur l'autoroute. Pas d'embouteillages. A Akoupé-Zeudji PK 24, de larges rues bitumées nous accueillent. Les travaux qui y ont été menés sont subdivisés en quatre (4) lots. Il s'agit des Voiries et Réseaux Divers (VRD), de l'alimentation en eau potable, de la fourniture en énergie électrique et de la construction des stations de pompages pour l'assainissement des eaux usées. Selon l'AGEDI, les travaux sont achevés à 95 %, dont ceux de la voirie et de l'électricité. Le réseau de distribution d'eau potable et le système d'assainissement des eaux usées sont en cours de finalisation. Les 62 hectares de lots industriels ont tous été affectés et attendent que les acquéreurs viennent

les mettre en valeur. Trois entreprises sont déjà en activité (BRASSIVOIRE, SAPHYR et NEXANS) et onze autres sont en cours d'installation. Cette première partie des travaux est évaluée à 11,2 milliards de FCFA.

La deuxième partie, en cours d'exécution, porte sur la construction de la station d'épuration des eaux usées et sur l'équipement de la station de traitement de l'eau potable. Estimée à 3 milliards de FCFA, cette deuxième partie est prévue pour s'achever à mi-2019. Signalons que le secteur industriel contribue pour 28 % au Produit Intérieur Brut (PIB) de la Côte d'Ivoire. ■



Amadou Koné

Ministre des Transports

Sur les ambitions du secteur des transports

Le secteur des transports connaît un regain de vitalité avec le projet de construction du Métro d'Abidjan, la certification de l'aéroport d'Abidjan et l'arrivée d'entreprises privées. Le ministre des Transports, Amadou Koné, parle des ambitions du secteur.



Monsieur le ministre, en quoi le métro devrait révolutionner le paysage des transports à Abidjan ?

Ce projet va effectivement révolutionner et fluidifier le transport à Abidjan, ville de cinq millions d'habitants, devant affirmer sa modernité. Les travaux de la ligne 1 du Métro d'Abidjan, d'un coût d'environ 918,34 milliards de FCFA (1,4 milliard d'euros), ont été lancés le 30 novembre 2017. Le Métro sera opérationnel en 2022 et transportera 530 000 passagers par jour. Il va impacter positivement l'économie nationale et la qualité de vie de nombreux foyers, grâce aux 2 000 emplois qu'il va générer, en plus des facilités de déplacements. D'un linéaire de 37 kilomètres, partant d'Anyama à la station Aérocity de Port-Bouët, le Métro reliera en 50 minutes les deux communes. Il disposera de 20 stations, 21 ponts rail-route, d'un pont viaduc sur la lagune Ebrié et de 40 passerelles piétonnes.

Dans cette perspective de développement du secteur des transports, l'Aéroport

International Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan ambitionne de devenir le hub sous-régional de l'Afrique de l'Ouest...

Effectivement, le secteur du transport aérien a de bonnes perspectives. Les efforts consentis par le gouvernement ont permis de repositionner la Côte d'Ivoire comme la principale plateforme aéroportuaire de la zone de l'Union Economique Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), avec un trafic de plus de 2 millions de passagers en 2017. En outre, Air Côte d'Ivoire se développe. La compagnie occupe le premier rang au sein de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), avec environ 54 % de part de marché. La Compagnie dessert 19 capitales d'Afrique de l'Ouest et du Centre et 5 villes de l'intérieur du pays. Air Côte d'Ivoire assure 300 vols par semaine et, depuis le 10 mai 2018, les vols directs Abidjan-Etats-Unis ont débuté, grâce à la certification de l'espace aéroportuaire ivoirien.

Quels sont les avantages de la certification de l'aéroport d'Abidjan ?

La Côte d'Ivoire a réussi la sécurité aéroportuaire et la certification de son espace aérien. Le processus a duré plus de trois ans. Au finish, nous avons obtenu le certificat de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) en 2017. Ceci est un précieux sésame qui place désormais l'aéroport d'Abidjan parmi les plus modernes au monde. Cette certification aura nécessité la signature de 12 décrets présidentiels, 19 arrêtés ministériels, 189 règlements et procédures, ainsi que la ratification de 9 traités et conventions internationaux. Et ce, après l'obtention en 2015 de la certification américaine TSA (Transportation Security Authority) qui autorise les vols directs Abidjan-Etats-Unis. Dans cette dynamique, un important programme (2015-2019) de renforcement et d'extension des infrastructures de l'aéroport, d'un coût global de 42 milliards FCFA, est en cours d'exécution.

“

La Côte d'Ivoire a réussi la sécurité aéroportuaire et la certification de son espace aérien.

”

Les transports routier et lagunaire enregistrent également des avancées, améliorant ainsi la mobilité urbaine à Abidjan...

Oui, la mobilité urbaine s'est améliorée, avec l'acquisition de 500 nouveaux bus en 2017. Nous atteindrons 2 000 bus d'ici à 2020. En outre, grâce au Fonds du Développement du Transport Routier (FDTR), de nouveaux taxis compteurs (Ivoire Taxi) sont en circulation depuis 2017, en plus de ceux appartenant à des sociétés privées. Avec l'unité de montage de véhicules neufs, dont les activités ont été lancées en août 2018, notre pays va produire dans les mois à venir des véhicules neufs de transport en commun. Fruit d'un partenariat entre la Société des Transports Abidjanais (SOTRA) et le groupe italien Iveco, cette unité va accroître les moyens de locomotion des populations. Le gouvernement entend, en outre, développer le transport lagunaire, en partenariat avec le secteur privé, pour renforcer la mobilité des populations. D'où la signature de partenariats avec la Compagnie Ivoirienne de Transport Lagunaire (CITRANS) et la Société de Transport Lagunaire (STL), pour l'exploitation du transport par voie lagunaire. Ces entreprises qui opèrent déjà apportent un soutien important à la SOTRA. ■

58^{ème} anniversaire de l'Indépendance de la République de Côte d'Ivoire - 7 août 2018, Abidjan



1



2



3

1. Arrivée du Président de la République, Alassane Ouattara, sur le site du défilé militaire. - 2. La Police Montée de Côte d'Ivoire : une unité créée en avril 2018. - 3. Passage de véhicules militaires de l'armée ivoirienne.

Visite d'Etat du Président de la République Alassane Ouattara en Chine - 29 août-02 septembre 2018



1



2

1. Le Président chinois, Xi Jinping, et son homologue ivoirien, Alassane Ouattara, passent en revue les troupes chinoises le 30 août 2018. - 2. Le Président de la République, Alassane Ouattara, et sa délégation, après avoir déposé une gerbe de fleurs au monument aux "Héros du Peuple" à la place Tian'anmen le 1^{er} septembre 2018.



Sié Abou Ouattara

Directeur Général des Impôts

Au sujet de la plateforme "e-impôts"

Plus d'une année après son lancement, le bilan à mi-parcours de "e-impôts", la plateforme de paiement des impôts en ligne, est prometteur. De février 2017 à fin août 2018, les recettes de recouvrement via la plateforme représentaient 33 %, soit un tiers des recettes globales. Le Directeur Général des Impôts, Sié Abou Ouattara, explique.

■ Quel bilan faites-vous de la plateforme "e-impôts" ?

La plateforme "e-impôts", lancée en février 2017, est une innovation majeure en matière de dématérialisation des procédures dans l'administration fiscale ivoirienne. Elle cible les grandes et moyennes entreprises. A fin août 2018, "e-impôts" comptait 3 155 contribuables adhérents, déclarant et payant leurs impôts et taxes en ligne. Les recettes enregistrées via la plateforme s'élèvent à environ 1 093 milliards de FCFA, soit 33 % de la recette globale de la Direction Générale des Impôts (DGI) sur la période de février 2017 à août 2018.

■ Quels sont les avantages de la plateforme ?

La plateforme "e-impôts" offre de nombreux avantages aux entreprises, en termes de facilité, de célérité et de sécurité. Les déclarations et paiements d'impôts et taxes peuvent être effectués à distance, réduisant ainsi les risques de perte ou de vol. Les accusés de réception électroniques permettent un suivi des transactions. Au niveau de l'administration fiscale, l'enregistrement numérique des informations évite l'accumulation de dossiers physiques et facilite le traitement des données. Enfin, le portail permet de sécuriser les recettes de l'Etat, en réduisant les risques liés à la manipulation des moyens de paiement en espèces ou sous forme de chèques.

■ Cette plateforme ouverte uniquement aux entreprises va-t-elle s'étendre aux particuliers ?

L'intégration des catégories de contribuables à la plateforme s'effectue de façon progressive. Jusqu'à fin 2017, l'adhésion à "e-impôts" était optionnelle pour les grandes et les moyennes entreprises. Depuis janvier 2018, elle est devenue obligatoire pour cette première cible. A compter du 1^{er} janvier 2019, le paiement de l'impôt en ligne deviendra également obligatoire pour l'ensemble des contribuables relevant du régime du réel d'imposition. ■

10 CHIFFRES SUR LE DÉVELOPPEMENT

Tourisme

3,475 millions

de visiteurs en 2017, contre 3,083 millions en 2016, soit une hausse de 12,7 %

Cacao

750 FCFA

le kilogramme de cacao pour la campagne 2018-2019, contre 700 FCFA pour la campagne 2017-2018

Café

23 000 hectares

de vieux vergers replantés avec du matériel végétal à haut rendement de 2014 à 2017

Education

25 millions de kits

et manuels scolaires distribués aux élèves du primaire de 2011 à 2018

Economie

14,3%

de taux d'investissement privé en 2017, contre 6,3 % en 2011

Commerce

4,5 millions de tonnes

de marchandises ont transité par le port Autonome de San Pedro en 2017, contre 3,2 millions de tonnes en 2012, soit une augmentation de 40,63 %

Electricité

4 469 localités

électrifiées en 2017 contre 2847 en 2011, soit une croissance de 55%

Sucre

200 000 tonnes

produites en moyenne par an

Santé

1 sage-femme

pour 1 445 femmes en âge de procréer en 2016, contre 1 pour 2 814 en 2015

Education

40 000 enseignants

du primaire recrutés de 2011 à 2018